

RESEAU DES SITES D'AVENIR POUR LA FORET ISEROISE

Quel équilibre trouver entre présence des ongulés et régénération de la forêt dans le Nord Belledonne ?

Visite en forêt domaniale de Saint-Hugon (La Chapelle du Bard) – 1^{er} octobre 2019

Dans un contexte de changement climatique, le défi posé aujourd'hui aux forestiers est de constituer des forêts résilientes permettant d'assurer l'avenir des boisements et de faire vivre la filière (propriétaires, exploitants et différentes filières de valorisation). Elles doivent pour cela pouvoir se régénérer naturellement.

1. Présents (32) :

Elus communaux, Propriétaires forestiers privés, Associations de propriétaires privés (ASA des Teppes de Belledonne, Groupement des sylviculteurs de Belledonne, Union des forestiers privés de l'Isère), Expert forestier.

Espace Belledonne, Communauté de Communes Le Grésivaudan.

France nature environnement, Grésivaudan Nord Environnement.

ONF, CRPF, Association des Communes forestières, Chambre d'agriculture, DDT38, Fédération départementale des chasseurs de l'Isère, Département de l'Isère.

2. Contexte :

Le site est situé en forêt domaniale à 1100 m d'altitude. La forêt climacique est la hêtraie sapinière avec une variété d'essence accompagnatrice (érable, frêne, saules...). La forêt ici est en cours d'irrégularisation depuis 30 ans, ce qui explique qu'il n'y ait pas de strate intermédiaire entre les arbres adultes et la régénération des 3 dernières décennies. Cette irrégularisation permet normalement d'apporter la lumière nécessaire à la pousse de semis en vue d'une régénération naturelle du boisement.

Un enclos a été installé il y a 30 ans dans le cadre du dispositif Renécofor pour le suivi de la forêt suite aux pluies acides des années 80. Il a eu pour conséquence de tenir cet espace forestier à l'écart des ongulés.

Dans l'enclos et en dehors est menée la même sylviculture (prélèvements de bois au même moment). De même les deux zones sont soumises aux mêmes aléas climatiques et sanitaires. Ainsi le seul paramètre variant est bien le passage de la faune (dont les ongulés).



Les observations conduisent au constat suivant : hors enclos tous les plants sont abrutis, toutes essences confondues. Même les herbacées, les mousses et les arbustes sont rares. Dans l'enclos, la régénération est présente, parfois de manière trop dense (brosse de semis), la flore est plus riche (mesures Renécofor).

Ainsi, dans un cas comme dans l'autre, l'équilibre n'est pas présent : il faut du passage d'ongulés (cerfs, chevreuils) pour réguler la végétation, mais sans trop impacter les différentes essences arborées (notion d'équilibre). Selon les règles de sylviculture, une forêt en capacité de se régénérer doit comporter 1 semis viable (1m de haut) tous les 10m². Elle ne doit pas paraître « propre », « nette ».

Concernant le cerf, il a été réintroduit sur Belledonne côté Savoie vers 1975. Pendant longtemps il a été demandé aux chasseurs de préserver la population de cerf, d'attendre qu'elle soit installée avant d'initier des prélèvements.

Aujourd'hui les chasseurs doivent gérer des populations ongulées en bonnes conditions sanitaires, dont les habitudes évoluent en fonction des ressources, de la météo et de la prédation. Alors même que les plans de chasse sont réalisés à plus de 90% en Isère, ils doivent faire face à une demande d'accroissement des prélèvements par les forestiers sachant par ailleurs que la société civile est très sensible à la préservation de la faune d'une manière générale. La problématique des zones peu accessibles et du poids des animaux prélevés est également souligné. Les chasseurs ont déjà lancé des actions de régulation (augmentation des prélèvements, du nombre de femelles tirées et du temps de chasse possible jusque fin février), notamment dans les zones où les dégâts en forêt sont les plus importants. Toutefois les résultats de ces efforts, à poursuivre sur plusieurs années, ne sont pas encore visibles en forêt.

Par ailleurs tous s'accordent sur le fait que détecter le déséquilibre forêt / gibier, repérer les jeunes plants abrutis, est compliqué pour des non-initiés. Il est donc difficile de comprendre l'urgence à agir.

La thématique de l'équilibre forêt / gibier étant importante dans de nombreux territoires d'Auvergne Rhône Alpes, un comité paritaire chasse / forêt a été créé dans le cadre du Programme Régional Forêt Bois

(PRFB). Il a établi une boîte à outils pour mesurer l'état des forêts au regard de l'abrouissement (relevés de l'ONF lors des martelages, dire d'experts, protocole d'enclos / exclos de l'ONF, Indicateurs de Changement Ecologique – ICE). Les ICE qui sont des outils couteux (nombreuses mesures en forêt mais aussi sur les populations d'ongulés) sont à réserver aux zones les plus problématiques.

Le PRFB prévoit que l'état des forêts soit établi annuellement dans les départements par un groupe technique forêt / chasse piloté par la DDT. En Isère ce groupe travaillera par unité de gestion (UG chevreuils : 27 en Isère – 3 sur Belledonne) et à partir des fiches dégâts établies par les propriétaires forestiers (privés et communes) et les relevés martelages de l'ONF.

Ces informations remonteront au niveau régional dès début 2020, la Préfecture de Région pouvant alors demander l'augmentation des plans de chasse si nécessaire.

A noter qu'au vu de la récente réglementation ce sont les Fédérations départementales des chasseurs qui seront en charge de la répartition des plans de chasses individuels dès 2020 (niveau territorial), et ceci en respectant les minimums et les maximums de prélèvement définis par la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage pour chaque UG par arrêté préfectoral.

3. Enjeux :

Maintenir la forêt :

- Maintenir une forêt vivante, variée, riche en biodiversité, offrant un cadre de vie et de loisirs agréable et produisant du bois (forêt multifonctionnelle : obligation de la forêt publique)
- Maintenir une forêt qui se régénère naturellement, variée en essence et en âge, pour lui permettre de mieux réagir au changement climatique (résilience) et aux aléas sanitaires (ex : scolytes)
- Permettre lorsque cela est nécessaire des travaux de reboisement (crise sanitaire, futaie régulière)
- Maintenir une recette de la forêt dans le long terme pour les communes et les propriétaires privés

Réduire l'abrouissement :

- pour limiter les frais de plantations ou de protection des plants, trop lourds au vu du prix des bois
- en surveillant l'état des forêts
- en adaptant les plans de chasse aux situations locales (sont très variables au sein des massifs)

Engager un dialogue de terrain :

- pour comprendre les enjeux locaux entre forestiers et chasseurs
- pour porter un discours commun

Sensibiliser :

- les élus locaux afin qu'ils prennent en compte ce besoin d'équilibre forêt / gibier dans les politiques d'aménagement territorial (production de bois à long terme = populations d'ongulés maîtrisées)
- le grand public pour que l'acte de chasse, de gestion d'une population, soit compris

4. Préconisations :

Réduire l'abrouissement :

- Engranger des données régulières sur l'état des forêts (ex : fiches dégâts simplifiées)
- Ne pas laisser exploser des populations : organiser les prélèvements de manière à éviter les fortes densités ou les regroupements d'animaux trop important, adapter les pratiques de prélèvement et les harmoniser entre départements (ex : 38/73) notamment sur les massifs communs

Sensibiliser :

- Mener des actions de sensibilisation via les stratégies locales de développement forestier (élus, forestiers, chasseurs, promeneurs, citoyens)

Avoir un dialogue de terrain :

- dans chaque territoire organiser des sorties régulières entre forestiers et chasseurs pour comprendre les enjeux des uns et des autres, voir les dégâts et les résultats des actions menées

5. Contacts :

Techniciens sur Belledonne	Communauté de communes du Grésivaudan : 0476 04 09 40 Espace Belledonne : 06 26 57 51 14	ONF 38 : 06 07 63 50 20	CRPF 38 : 06 14 90 14 45 CDA 38 : 06 50 19 15 25	FDCI : 04 76 62 97 78
----------------------------	---	-------------------------	---	-----------------------

